



HAL
open science

DOCUMENTS FAUNISTIQUES ET ÉCOLOGIQUES

C. F. Sacchi, H. Stenholt-Clausen, C. Puisségur, Eduard Wagner, Ed. Ricci,
J.-A. Rioux, J. Roux

► **To cite this version:**

C. F. Sacchi, H. Stenholt-Clausen, C. Puisségur, Eduard Wagner, Ed. Ricci, et al.. DOCUMENTS FAUNISTIQUES ET ÉCOLOGIQUES. Vie et Milieu , 1957, pp.327-336. hal-02867928

HAL Id: hal-02867928

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-02867928v1>

Submitted on 15 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DOCUMENTS FAUNISTIQUES ET ÉCOLOGIQUES

NOTES HYDROBIOLOGIQUES SUR LA FAUNE DE MINORQUE

1° *Clemmys leprosa* Schweigger (det. Balcells). Cette espèce ouest-africaine-ibérique avait été citée une seule fois pour Minorque, il y a environ quatre-vingt ans (*cfr.* Bosca 1880), de Mahon. Nous avons pu en recueillir un jeune individu le long de la route provinciale de Mahon à Ciudadela, près du km 16, entre Alayor et Mercadal. Le biotope où la petite tortue vivait est formé d'une de ces flaques d'eau qui se constituent çà et là dans le lit de petits torrents, secs en été, dans la partie non calcaire de l'île. La flaque, au moment de nos relevés (21 juin 1956) avait quelques mètres carrés de surface, et était presque complètement couverte par *Ranunculus aquatilis* L., en pleine floraison. Le fond, formé d'une argile rougeâtre comme toutes ces flaques, était toutefois clairsemé de pierrailles, et c'est parmi ces pierrailles que j'ai capturé la *Clemmys*. Les conditions du biotope n'autorisent aucune considération zoogéographique, au delà de la simple et précise confirmation de la présence d'une tortue d'eau douce à Minorque. L'introduction de ces Reptiles par l'homme est, en effet, un fait bien connu en plusieurs régions de la Méditerranée.

2° *Mercierella enigmatica* Fauvel. Le 20 juin 1956 nous avons trouvé cette espèce, nouvelle pour l'île, dans l'Albufera de Minorque, remarquable étang saumâtre constitué au N de Mahon, sur la côte septentrionale de l'île, par barrage naturel (chaîne de dunes broussailleuses à pin Alep) de l'ouverture étroite de l'un des rias caractéristiques de l'île. Nous avons relevé de nombreuses petites colonies de *Mercierella* (det. Cognetti) sur des pierrailles à *Chaetomorpha*, où plusieurs *Mytilus solidus* Martin et des *Lithocerithium rupestre* Risso vivaient également, près du pont en bois qui traverse le grau de l'Albufera à son origine lagunaire. L'eau, saumâtre au goût, n'a pu être analysée au moment de la récolte. D'après les paysans-pêcheurs du Grao, le hameau balnéaire

construit à l'extrémité maritime du Grau qui a un demi kilomètre de long, elle a des variations très fortes de chlorinité : nous avons même vu, sous nos yeux, le grau se fermer pour quelques temps complètement pendant la basse-mer, et se rouvrir peu à peu vers dix-huit heures. Plus en aval du pont, les pierres disparaissent, et la *Mercierella* avec elles. Le fond devient sablonneux, légèrement vaseux, et le benthos animal macroscopique n'est plus représenté que par *Abra ovata* Phil., disparaissant à son tour plus près de l'embouchure du grau; et par *Cerastoderma edule* Lam. et de gros peuplements d'*Hydrobia acuta* Drap., bordés de *Phytia myosotis* Drap. du côté occidental du grau, où des jonchaies se sont constituées au pied des dunes.

3° *Isidora contorta* Mich. Cette espèce de Basommatophore d'un considérable intérêt pratique dont nous avons signalé les premiers la présence à Ivice (Sacchi, 1954) n'avait été jusqu'ici trouvé à Minorque (par Aguilar-Amat, 1933 et par Margalef, 1952) que dans le ruisseau, et dans les eaux dépendantes, de Santa Galdana au SE de Ciudadela. L'espèce est bien plus commune sur l'île : nous l'avons personnellement recueillie dans le ruisseau qui débouche au fond de la ria de Mahon (20-6-1956); dans les fossés d'alimentation des rizières de Son Canessias, sur la côte méridionale de Minorque; dans le rio de Ferrerias, près du village (à l'est de Ciudadela) et dans un fossé d'eau vive et claire, canalisé, qui se jette dans la mer à la plage de Torre Saura, au sud de Ciudadela et à l'ouest de Santa Galdana. Au contraire d'Ivice, où elle vit dans un bassin d'arrosage, peu à l'est de San Antonio, *Isidora contorta* peuple donc à Minorque, des eaux claires et courantes. Les individus de Minorque, quoiqu'assez variables, comme toute l'espèce, ne paraissent pas différer beaucoup de la forme d'Ivice, qui n'est d'ailleurs pas caractérisée vis-à-vis des populations de l'Espagne continentale.

C. F. SACCHI.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

- AGUILAR-AMAT, (J.-B.) 1933. — Contributio al coneixement de la malacofauna menorquina. *Bult. Inst. Catalana Hist. Nat.*, 35, p. 334-338.
- BOSCA (E.), 1880. — Catalogue des Reptiles et des Amphibiens de la Péninsule ibérique et des îles Baléares. *Bull. Zool. France*, 5, p. 240-287.
- MARGALEF (T.), 1952. — Materiales para la hidrobiologia de la isla de Menorca. *Publ. Inst. Biol. Aplicada*, 11, p. 5-112.
- SACCHI (C.-F.), 1954. — Note biogeografiche sulla malacofauna d'Iviza (Pitiuse). *Boll. di Zool.*, 1, p. 1-40.

(1) Cette note constitue notre sixième contribution à l'étude des peuplements des petites îles méditerranéennes. Nous remercions le prof. E. BALCELLS et le dr. B. COGNETTI pour leur aide systématique.

Reçu le 21 Mars 1957.

CORRELATION
ENTRE DISTRIBUTION ICHTHYOFAUNIQUE
ET DISTRIBUTION DES DÉPÔTS GÉOLOGIQUES
EN NIGERIA DU SUD-OUEST
(AFRIQUE OCCIDENTALE) (1)

Une partie considérable de l'ichtyofaune d'eau douce nigérienne consiste en espèces ayant une distribution sud distincte en Nigeria. Les facteurs responsables de cette limitation n'ont jamais été établis définitivement. La forêt à climat pluvieux en Nigéria étant également restreinte à la région sud, il a été suggéré que de telles espèces sont essentiellement des habitants de la zone de forêts à climat pluvieux; mais encore plus souvent la *proximité de la mer* comme telle a été considérée comme le facteur décisif c'est-à-dire que les espèces en question ont été considérées comme des *formes essentiellement côtières*.

Le *Cyprinodontidé*, *Aphyosemion bivittatum* (Lönnerberg) constitue un tel exemple. Celui-ci a une distribution clairement sud dans la région ouest du Nigeria, ne se rencontrant pas dans la plus grande partie de l'intérieur du pays; la même chose s'applique probablement au Nigeria oriental, car il n'y a pas à ma connaissance de spécialisation de son apparition dans l'intérieur de la région orientale.

Des observations sur le terrain, faites par moi aux mois de janvier-juin (incl.) de 1956, indiquent cependant que le *A. bivittatum* n'est pas une forme côtière vraie au sens ci-dessus mentionné; sa zone de distribution fut trouvée être de largeur extrêmement variable dans différentes parties de Nigeria du Sud-Ouest, de sorte que la proximité de la mer comme telle ne peut pas être le facteur unique ou principal dont dépend sa distribution. De plus, il ne semble être restreint à aucune zone végétale particulière; dans les provinces Ondo et Ijebu la limite nord de son apparition est au milieu de la forêt à climat pluvieux typique tandis que dans la section Egbado de la province Abeokuta elle se trouve dans la zone de savane.

Une comparaison avec la carte géologique de Nigeria montra une corrélation très évidente entre la distribution de *A. bivittatum* et la distribution de Dépôts Tertiaires nigériens sud-ouest par contraste avec les Massifs Anciens au nord de ceux-ci. Pendant mon travail sur le terrain je suivis la limite entre ces deux formations géologiques de Meko sur la

(1) Reçu le 25 septembre 1956.

frontière Dahomey/Nigeria vers le sud-est jusqu'à un point au sud d'Ondo, tout en pêchant intensivement aux deux côtés de la ligne de démarcation géologique à certains endroits. La distance à vol d'oiseaux entre le point le plus à l'ouest et le point le plus à l'est examiné à ce sujet est à peu près de 240 km mais la longueur actuelle de la limite géologique entre les deux points est considérablement plus grande, étant donné que la ligne est loin d'être droite. *En tout cas, le A. bivittatum fut trouvé au sud de cette ligne, mais non pas au nord de celle-ci.* Il y a des indications qui portent à croire que plusieurs autres espèces de poissons de différentes familles (par ex. *Neolebias ansorgii* (1), deux espèces de *Micropanchax* Myers) ont peut-être une distribution similaire.

Des recherches ultérieures à ce sujet sont en cours et comprendront notamment des examens d'échantillons d'eau de localités des deux côtés de la limite géologique; les résultats en seront publiés dans un rapport plus détaillé.

H. STENHOLT-CLAUSEN,
Department of Zoology,

University College Ibadan, Nigeria, West Africa.

DATES DE PONTE DE CARABES EN ÉLEVAGE (2)

En 1944 P. RAYNAUD, publiant une note sur ce sujet (3), a donné pour un nombre important d'espèces et de races de Carabes en élevage des dates initiales de ponte. Cette question est reprise ici sur un nombre réduit de formes de Carabes, mais avec plus de détails, en indiquant non seulement les dates du début des pontes, mais celles de leur arrêt, ceci durant les quatre dernières années.

L'étude de ce petit tableau montre qu'il n'intéresse que des espèces à ponte printanière. Des variations importantes de dates s'observent d'une espèce à l'autre, certaines étant précoces (*nemoralis*, *intricatus*, *auronitens*, *solieri*), d'autres tardives (*punctato-auratus*); pour la plupart l'époque de «pointe» est le mois de mai. On remarquera que 1956 présente des périodes de ponte remarquablement tardives (*lineatus*, *splendens*), conséquence d'une fin d'hiver extrêmement rigoureuse.

La comparaison des dates initiales de ponte de ce tableau et de celui de RAYNAUD fait ressortir un décalage pour nos Carabes respectifs. Ce décalage, exprimé ci-après en jours, peut-être considérable. Seul, dans les élevages de RAYNAUD, *auronitens* est en avance (39); tous les autres ont du retard sur les miens: *Solieri* (89), *rutilans* (51), *intricatus* (48), *splendens* (44), *punctato-auratus bosscensis* (23), *lineatus* (20), *punctato-auratus Barthei* (17), *nemoralis* (16), *punctato-auratus pseudofestivus* (13), *hispanus* (12).

Ce retard est en premier lieu à mettre sur le compte des différences climatiques entre Albi et Montpellier, où ont été faits nos élevages respectifs. A Albi, sous un climat atlantique, le printemps est nettement moins précoce qu'à Montpellier, favorisé par le climat méditerranéen. Je ne pense pas toutefois que cette seule différence climatique générale suffise à expliquer des mois entiers de retard. Deux autres facteurs ont dû s'y ajouter: un facteur micro-climatique d'abord, la

(1) D'après le docteur E. TREWAVAS, British Museum, le *Neolebias* Std. 1894 n'est distinct qu'incertainement de *Nannaëthiops* Gunther 1971 et devrait, par conséquent, être considéré peut-être comme un synonyme.

(2) Reçu le 27 janvier 1957.

(3) RAYNAUD (P.), Dates de ponte de Carabes. *Miscellanea Entomologica*, 1944, XVI, p. 93-96.

température du local d'expérience plus basse à Albi qu'à Montpellier pour une même température extérieure; ensuite la date de la capture des insectes dans leurs forêts et de leur mise dans les caisses d'élevage : des insectes ayant été extraits très tard de leurs retraites hivernales pondent plus tard que ceux qui, capturés au début ou au milieu de l'hivernage, ont subi par la suite des températures moins basses qui leur ont permis d'avancer leur activité sexuelle.

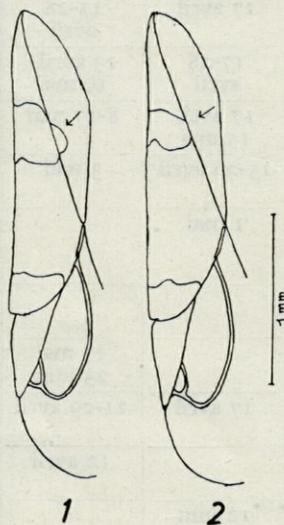
C. PUISSÉGUR.

Laboratoire de Zoologie du professeur O. Tuzet
Faculté des Sciences de Montpellier

ESPECES	ANNÉES			
	1953	1954	1955	1956
<i>Archicarabus nemoralis pseudomonticola</i>			17 avril	11-28 avril
<i>Chaetocarabus intricatus</i> L.	27 avril-8 mai		17-28 avril	13 avril-19 mai
<i>Chrysotribax hispanus</i> Fabr.	27 avril 17 mai	15 avril 5 juin	17 avril 15 mai	8-17 mai
<i>Chrysotribax rutilans</i> Dej.	27 avril 24 mai	1 avril 29 mai	15-26 avril	3 mai
<i>Chrysotribax rutilans aragonensis</i> Lap.			1 mai	
<i>Chrysocarabus Solieri</i> Dej.		28 mars 8 avril		
<i>Chrysocarabus Solieri liguranus</i> Breun.		1-8 mai		17 mai 23 juin
<i>Chrysocarabus Solieri Bonneti</i> Col.	8 mai	1 avril 16 mai	17 avril	21-29 avril
<i>Chrysocarabus auronitens</i> Fabr.				12 avril
<i>Chrysocarabus punctato-auratus Barthei</i> Lap.	17-24 mai		12 juin	
<i>Chrysocarabus punctato-auratus aurocostatus</i> Lap.				7-23 juin
<i>Chrysocarabus punctato-auratus boscensis</i> Nic.				19 mai-5 juillet
<i>Chrysocarabus punctato-auratus pseudo-festivus</i> Bart.		29-mai 4 juin		
<i>Chrysocarabus lineatus</i> Dej.		24 avril-12 juin	16 avril-14 juin	12 juin 12 août
<i>Chrysocarabus splendens</i> Oliv.		15 avril-1 juin	15 avril-12 mai	26-avril-10 juillet
Hybride F1 ♀ <i>hispanus</i> × ♂ <i>splendens</i>				6 mai

SUR *SYSTELLONOTUS THYMI* SIGNORET 1859 (HETEROPT. MIRIDAE) (1)

Systellonotus thymi Sign. était jusqu'à aujourd'hui une espèce douteuse. Elle a été trouvée deux ou trois fois dans la France centrale et méridionale, il y a une centaine d'années, et n'a jamais été retrouvée depuis cette époque. C'est pourquoi j'ai désiré examiner le matériel de cette espèce, mais je n'ai pu trouver que deux exemplaires qui étaient dans la collection de PUTON au Museum National d'Histoire Naturelle à Paris. L'un d'eux portait une étiquette avec l'indication « Bourray ». Sans doute cet exemplaire est le type. L'autre exemplaire, provenant de « Fabrègues » était un *Systellonotus putoni* Reut.



Hémélytre gauche de *Systellonotus*. — 1 *S. Putoni* Reut. ♂; 2 *S. Thymi* Sign. ♂.

Ces deux espèces, *Systellonotus thymi* Sign. et *S. putoni* Reut., sont très semblables. On les a séparé seulement par la fascie blanche antérieure des hémélytres, qui, chez le *S. thymi*, se trouve seulement dans la corie (fig. 2), tandis que chez le *S. putoni* elle se continue sur le clavus, en y formant une petite tache arrondie au bord externe (fig. 1). L'examen précis du Type et la comparaison avec des exemplaires de *S. putoni* donna comme résultat que c'est la seule différence entre ces deux espèces. Même la taille, même les proportions des articles antennaires et la forme de la tête, tout est identique chez les deux espèces. Ces faits m'ont donné à penser que ces deux espèces sont identiques.

Cette présomption a été confirmée par le fait, que nous avons trouvé les deux formes l'une avec l'autre dans la France méridionale (Pyrénées Orientales, Le Perthus, 8-8-56) sous les feuilles de *Verbascum*. Sans aucun doute les exemplaires de *S. thymi* ne sont que des exemplaires de *S. putoni* qui ont les taches blanches plus réduites. M. G. SEIDENSTUCKER, Eichstätt, a trouvé aussi les deux formes ensemble en Syrie (Aleppo, Es Sabcha).

Pour cette raison il faut réunir ces deux espèces. Le nom de *S. thymi* Signoret 1859 a la priorité sur le nom *S. putoni* Reuter 1890, et c'est

(1) Reçu le 6 octobre 1956.

pourquoi l'espèce doit être nommée *S. thymi* Signoret 1859. Le nom *S. putoni* peut être appliqué aux exemplaires chez lesquelles la fascie blanche se continue sur le clavus (fig. 1) comme nom de variété (*S. thymi* Sign. var. *putoni* Reut.). Mais cette forme n'est qu'une variété de coloration. La femelle de *S. thymi* Sign., était inconnue jusqu'à ce jour. Chez les femelles que nous avons trouvées dans la France méridionale, on ne voit pas de différences sauf une variation de la dimension des taches blanches des hémélytres.

J'exprime mes plus vifs remerciements pour l'assistance qu'ils m'ont donné à M. le prof. E. SÉGUY et au dr. J. CARAYON du Museum National d'Histoire Naturelle à Paris.

Eduard WAGNER.

CARACTÈRES SEXUELS CHEZ LA MOULE COMESTIBLE (*MYTILUS EDULIS* L.) (1)

Désireux de vérifier, sur la Moule commune (*Mytilus edulis*, L.) divers caractères sexuels, j'ai été amené à procéder à un examen systématique d'un grand nombre d'échantillons d'un lot en provenance directe d'Allemagne (*). Toutes les Moules étaient en excellent état à part cinq ou six individus que j'ai rejetés parce que leurs valves baillaient de façon exagérée.

1° MISE EN ÉVIDENCE DU SEXE.

Après avoir rappelé qu'aucun caractère extérieur ne permet de classer les Moules en individus femelles ou mâles, je préciserai que la coloration du manteau n'est pas toujours démonstrative soit parce que les deux lobes sont très fins, presque transparents, soit parce que la couleur qu'il a n'est pas absolument déterminante. Les organes génitaux se développent en effet dans la bosse de Polichinelle et dans les lobes du manteau, surtout vers la période de reproduction, leur conférant une couleur et une consistance appropriées. Or, pour connaître le sexe des Moules avec précision, il n'y a qu'un seul procédé, assez long parfois il est vrai, qui consiste à prélever des fragments de la bosse de Polichinelle et du manteau avec un scapel ou avec une pince et à examiner ces fragments au microscope. A un faible grossissement (surtout pour les femelles) et à plus forte raison à un grossissement plus élevé, il n'y a pas d'erreur possible, car les ovules ou les spermatozoïdes donnent à ces préparations extemporanées un aspect tout à fait caractéristique; cependant dans certains cas et notamment à la saison où ces expériences ont été faites (novembre) il y a hésitation car l'état sexuel n'est pas aussi bien développé qu'au printemps ou en été. Bien entendu je n'ai tenu compte, dans ce qui va suivre, que des déterminations faites à coup sûr. Évidemment on comprend que si l'on trouve des ovules dans la masse des tissus, par exemple, il n'y ait aucune hésitation possible.

Les résultats qui suivent ont été obtenus sur un total de Mollusques, examinés en détail à de multiples points de vue, dépassant 150 (162 exactement)

(1) Reçu le 16 novembre 1956.

* Je remercie M. le Professeur PETIT, Directeur du Laboratoire Arago, pour son aimable hospitalité à Banyuls.

Ce chiffre peut paraître relativement faible pour en tirer une statistique, mais il se trouve que les chiffres obtenus concordent, à quelques % près, à ceux que j'avais déjà obtenus, dans des recherches antérieures, sur *Mytilus galloprovincialis* Lmk. Or cette espèce est parfois considérée comme une simple variété de *Mytilus edulis* L. étudiée ici et elle a par ailleurs de nombreuses ressemblances avec celle-ci; je n'ai donc pas été étonné de trouver des chiffres comparables à ceux résultant de l'examen de plusieurs centaines de *Mytilus galloprovincialis*. Enfin divers résultats encore inédits me conduisent à considérer ces chiffres comme solidement assis, ce qui m'a conduit à les faire connaître.

2° PRÉPONDÉRANCE DES FEMELLES SUR LES MÂLES.

Sur le total des Moules prélevées au hasard, dans le lot en comportant une dizaine de kilos, les examens systématiques décrits ci-dessus m'ont donné les proportions suivantes :

femelles ; 57,4 %
mâles : 42, 6 %

c'est-à-dire une prépondérance de + 14,8 % en faveur des femelles. Ce qui importe avant tout c'est le fait toujours constaté que les femelles sont un peu plus nombreuses que les mâles. Il n'y a pas cette prépondérance des femelles sur les mâles (8 à 10 pour un mâle) citée par H.-F.-A. MARCHAND en 1916, ni celle des mâles sur les femelles (6 pour 5) citée par K. WHITE en 1937.

Je crois qu'il faut considérer les chiffres de quasi-égalité femelles-mâles comme étant beaucoup plus réels que ceux annonçant une grande différence numérique, et mes nombreuses tentatives de détermination ont toujours été suivies de résultats dans le sens indiqué ci-dessus.

3° COULEURS DU MANTEAU.

Ces couleurs n'ont rien d'absolu et, à part quelques cas isolés, il faut procéder aux examens microscopiques décrits plus haut pour arriver à un diagnostic précis.

J'ai adopté une gamme de couleurs fonction des observations déjà faites et garni les cases du tableau avec des chiffres que j'ai ensuite transformés en % afin de pouvoir faire de meilleures comparaisons.

COULEUR DU MANTEAU

COULEURS	Femelles	Mâles
Translucide T	0	0
Translucide jaunâtre TJ	0	8,7
Opaque blanchâtre à jaune blanchâtre . BJ	8,6	34,9
Opaque jaunâtre à jaune clair JC	3,2	18,8
Opaque jaune J	28,0	26,1
Opaque jaune-orangé JO	31,2	11,5
Opaque orangé O	26,8	0
Opaque orangé-brique OB	0	0
Opaque orangé-rose OR	2,1	0
	99,9	99,9

Bien que la teinte jaune soit à peu près aussi bien représentée chez les femelles que chez les mâles, on constate que les mâles ont plus fréquemment un manteau clair que les femelles, celles-ci ont plus souvent un manteau foncé tirant sur l'orangé.

Ces différences, peu accusées en égard à la saison, sont cependant assez nettes et elles apparaissent mieux encore dans le graphique ci-après :

4° POIDS DES PULPES
ET DES COQUILLES.

Entre la pulpe femelle et la pulpe mâle existe presque toujours une différence en faveur de la femelle. Pour déterminer le poids de chaque individu je le sortais de l'eau, lui ouvrais délicatement les valves, le secouais toujours de la même façon afin de chasser toute l'eau intervalvaire, puis je le pesais, dans une petite capsule tarée, avec une balance de précision.

J'ai pesé fréquemment les mêmes Mollusques débarrassés de leur coquille et la masse charnue, accompagnée d'une petite quantité d'eau, m'a

donné des résultats tout-à-fait similaires aux précédents à 1 décigramme (maximum) près. Voilà pourquoi j'ai admis qu'en opérant toujours de la même façon je pouvais considérer les chiffres recueillis comme suffisamment précis au décigramme près et que je n'ai cherché le poids de la pulpe qu'avec un chiffre décimal.

Le poids moyen des femelles, obtenu en calculant les pourcentages par rapport au poids total des animaux m'a donné les chiffres suivants :

femelles : 53,42 %
mâles : 50,38 %

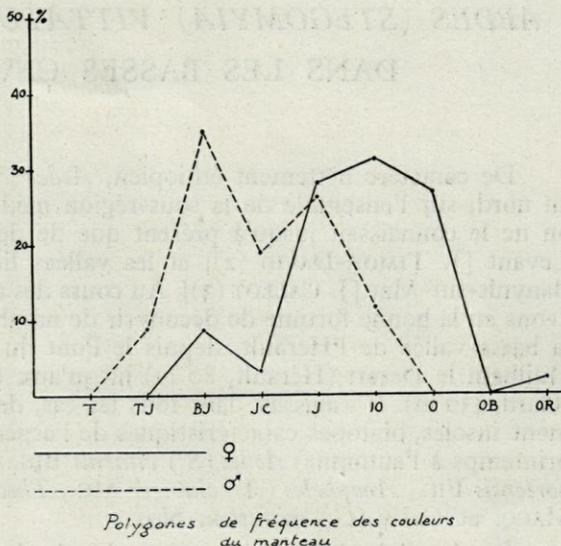
c'est-à-dire une différence de + 3,04 % en faveur de la femelle; elle est faible certes mais suffisamment nette pour qu'on en déduise une prépondérance de la pulpe femelle sur la pulpe mâle.

Par contre les coquilles, soigneusement débarrassées de leur pulpe et essuyées, nettoyées de leurs Balanes, Serpules et autres organismes surajoutés, appartenant à des individus de toutes tailles, accusent des différences pondérales en sens inverse. En effet, si les femelles ont des coquilles représentant un pourcentage de 46,58, les coquilles mâles accusent un pourcentage de 49,62, c'est-à-dire que les coquilles mâles sont dans l'ensemble plus lourdes que les coquilles femelles.

Enfin la coquille paraît presque toujours plus légère que la pulpe, tout au moins à l'époque de ces observations.

En résumé les Moules communes (*Mytilus edulis* L.) m'ont offert les caractères suivants :

- 1° une légère prépondérance des femelles sur les mâles,
- 2° la couleur du manteau est plus foncée chez les femelles que chez les mâles,
- 3° la pulpe femelle est plus lourde que la pulpe mâle,
- 4° la coquille est un peu plus légère que la pulpe,
- 5° la coquille mâle est un peu plus lourde que la coquille femelle.



AEDES (STEGOMYIA) VITTATUS (BIGOT) 1861
DANS LES BASSES CÉVENNES

De caractère nettement éthiopien, *Aedes (S.) vittatus* BIG. déborde, au nord, sur l'ensemble de la sous-région méditerranéenne. En France on ne le connaissait jusqu'à présent que de deux localités (1), l'île du Levant [J. TIMON-DAVID (2)] et les vallées littorales des environs de Banyuls-sur-Mer [J. CALLOT (3)]. Au cours des années 1954 à 1956, nous avons eu la bonne fortune de découvrir de nombreux gîtes larvaires dans la basse vallée de l'Hérault, depuis le Pont du Diable au sud de Saint Guilhem le Désert (Hérault, 80 m) jusqu'aux environs de Valleraugue (Gard, 450 m). Il s'agissait dans tous les cas, de creux de rochers fortement insolés, biotopes caractéristiques de l'espèce. Suivant la saison (du printemps à l'automne) *Aedes (S.) vittatus* BIG. voisinait avec *Culex (N.) hortensis* FIC., *Anopheles (A.) claviger* MG., *Theobaldia (A.) longiareolata* MACQ. et *Culex (C.) mimeticus* NOÉ.

Ces localités, à la limite septentrionale de la sous-région méditerranéenne, font « le pont » entre les stations provençales à l'Est, et rousillonaises à l'Ouest.

J.-A. RIOUX et J. ROUX

(1) Contrairement à ce que l'on peut lire dans les récentes publications de J.-M. DOBY (*Vie et Milieu*, 1955, p. 371) et de P.-F. MATTINGLY et KNIGHT (*Bull. Brit. Mus.*, 1956, p. 128), qui ne citent que la seule station oriento-pyrénéenne.

(2) J. TIMON-DAVID, 1928. — Essai sur les Diptères piqueurs de Provence. *Thèse méd.*, Montpellier, p. 76-77.

(3) J. CALLOT, 1951. — Note faunistique sur quelques espèces de moustiques et de nématocères piqueurs (suite). *Bull. Ass. philom. d'Alsace et de Lorraine*, IX, 2, p. 73.